Syndicat Mixte Sequana

SUR LE DEVANT DE LA SEINE

Sequana Seine Amont

Bulletin d'information des vallées de la Seine, de l'Ource, de la Laigne, de l'Aube, de la Sarce et de l'Arce.

N°7

Le mot du Président

L'avancement du **contrat global SEQUANA** est satisfaisant quant aux actions initiées, en cours de réalisation ou réalisées. Mais à un an de son échéance nous pouvons déjà dire qu'il ne sera pas terminé. Très ambitieux, probablement de trop, les résultats démontrent néanmoins toute l'utilité de ce type de contrat pour assurer l'émergence et la réalisation de nombreux projets.

Si 2017 avait l'année de la modification du syndicat porteur du contrat transformant le **SICEC** (Syndicat Intercommunal des Cours d'Eaux Châtillonnais composé de 49 communes) en **SMS (Syndicat Mixte SEQUANA compose de 112 communes** et **2 communautés de communes)**, 2018 sera l'année d'un nouveau changement.
La législation concernant la gestion de l'eau vient d'être profondément modifiée par la mise en place de la **GE**stion des **M**ilieux **A**quatiques et **P**révention des **I**nondations communément appelée **GEMAPI.** Cette dernière, mise en place au 1er janvier 2018, apporte un certain nombre de bouleversements aux structures qui assuraient en partie cette compétence. Durant un certain temps le syndicat mixte devient un syndicat mixte à la carte composé de 6 communautés de communes et des anciennes communes adhérentes.

La compétence **GEMAPI** est intégralement attribuée aux communautés de communes qui désigneront des délégués par substitution de ceux désignés par les anciennes communes pour l'exercice de :

- L'aménagement d'un bassin hydrographique
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau
- La défense contre les inondations
- La protection et restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides

Les communes maintiennent leurs délégués actuels pour la gestion des compétences exercées par le syndicat mais non transférées aux communautés :

- L'animation et concertation dans le domaine de la gestion et protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques comprenant le secrétariat et animation d'un **SAGE**, d'un Contrat de milieux, d'études à l'échelle du bassin versant.

Ce syndicat mixte à la carte ne devrait exister, sous cette forme, que le temps que les communautés de communes prennent la totalité des compétences à leur compte et être à terme un syndicat mixte ne comptant que des communautés de communes.

En ce début d'année l'équipe du SMS, à votre service, vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite une bonne et heureuse année.
Thierry NAUDINOT

base-sicec-7.indd 1 01/03/2018 14:41

ÉTANG DU ROI, quel avenir?

Constat

Sur la commune de **Voulaines-les-Templiers, l'Etang du Roy** est emblématique.

Cet étang, créé en barrage sur la Digeanne, se situe :

- dans l'inventaire des zones humides de plus de 4 hectares inventoriés par la **DREAL Bourgogne,**
- dans le projet de **Parc National des forêts de Champagne et Bourgogne,**
- au cœur de la **ZNIEFF de type 2 Forêt de Châtillon Lugny** et **vallée de l'Ource,**
- au cœur du site **Natura 2000 directive oiseau « Massifs forestiers** et **vallées châtillonnaises »**
- pour partie (ouvrages de décharge, ouvrage de vidange, évacuateur secondaire) dans le site **Natura 2000 directives habitats « milieux forestiers du châtillonnais avec marais tufeux** et **sites à sabots de Vénus ».**

Le Ruisseau du Baudot, affluent qui se jette dans l'étang, abrite des espèces remarquables notamment Chabot, Lamproie de Planer et Ecrevisse à pattes blanches.

Conscients de ces enjeux, **M. et Mme NEYRAND**, propriétaires du site, ont souhaité engager avec l'ensemble des partenaires, deux démarches en parallèle :

- La remise en service et l'optimisation de la centrale hydroélectrique, avec mise en conformité au titre du code de l'environnement,
- La restauration de la continuité écologique au droit du l'ouvrage hydraulique.

Aujourd'hui, après avoir fait aboutir les études nécessaires, les travaux peuvent être engagés :

- **Remplacement des vannes de garde de la prise d'eau avec reprise du génie civil, automatisation des vannes et maintien des dimensions actuelles,**
- **Restauration des murs latéraux en amont du plan des grilles,**
- **Remplacement de la génératrice, automatisation de la turbine, remplacement de l'armoire électrique,**
- **Remplacement de la grille de protection actuelle et mise en place d'un dégrilleur,**
- **Remplacement des vannes de décharge, automatisation, reprise du radier béton, maintien des dimensions actuelles,**
- **En option : remplacement des vannes de vidange,**
- **Création d'une rivière de contournement, qui fonctionnera avec un débit minimun de 0,35m3/s.**

base-sicec-7.indd 2 01/03/2018 14:41

ÉTANG DU ROI, quel avenir?

Restaurer la continuité écologique,

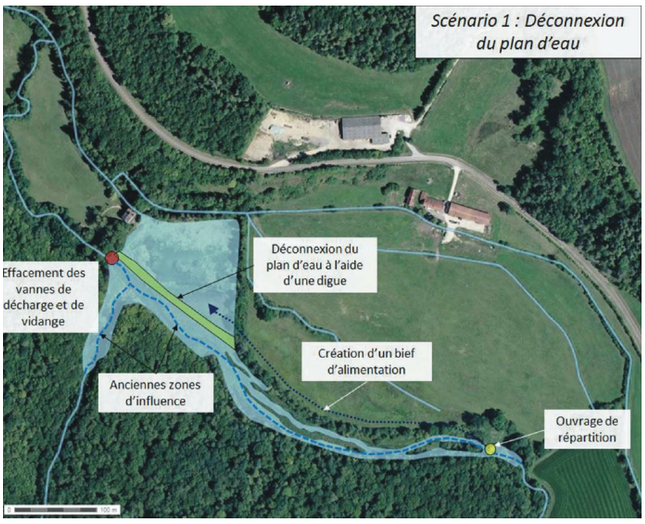

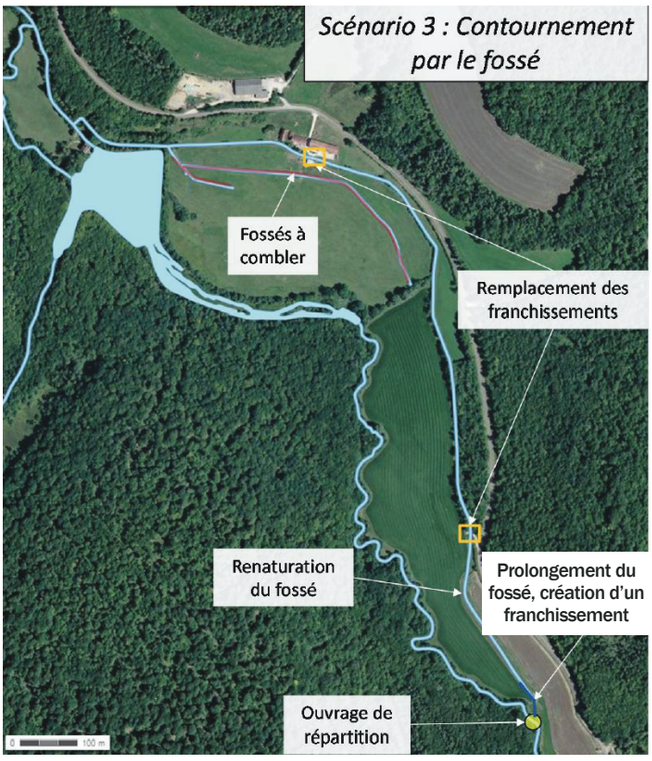

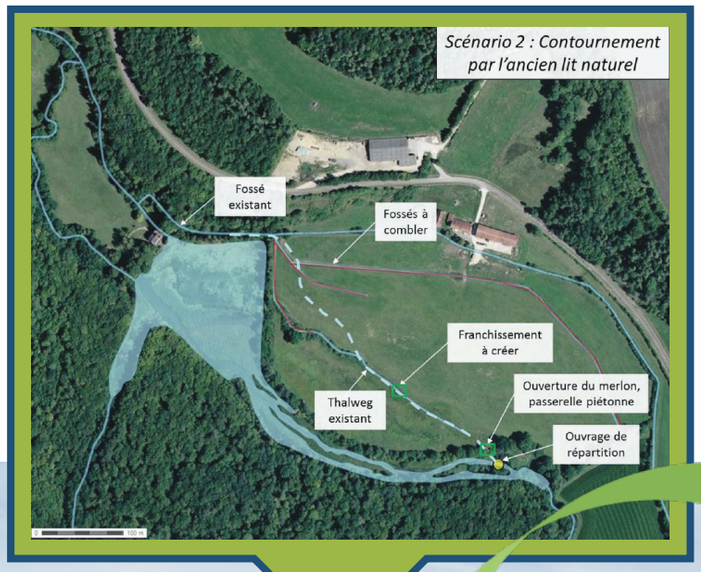

Utiliser l'ancien tracé naturel de la Digeanne comme rivière de contournement... résultat du consensus

base-sicec-74.indd 3 01/03/2018 11:41

Les mégaphorbiaies, milieu humides à préserver...

Les mégaphorbiaies sont des formations humides à grandes herbes. Elles se concentrent sur les sols riches en éléments nutritifs et bien alimentés en eau. Ce sont des milieux de transition entre les groupements herbacés (prairies…) et les stades forestiers (saulaies, frênaies…).

Sur le territoire du contrat Sequana, on rencontre deux types de mégaphorbiaies :

- Celles créées par colonisation des secteurs humides après abandon pastoral. Cette mégaphorbiaie peut occuper de grandes surfaces dans les vallées étroites et marécageuses (Brevon, Groème).
- Celles situées en bordure des cours d'eau des prairies fauchées ou pâturées, lorsque ceux-ci mis en défens.
- Celles situées en marge des bas marais alcalins, une mégaphorbiaie de structure linéaire s'installe en situation de lisière pré-forestière.

Mégaphorbiaie au marais de la Gorgeotte, Lignerolles, 2012

Des milieux aux fonctions multiples

Les mégaphorbiaies jouent un rôle majeur dans le fonctionnement des bassins versants :

- Expansion et ralentissement des crues,
- Recharge des nappes souterraines,
- Soutien des débits d'étiage,-
- Epuration de l'eau : rôle de filtre des particules de terre érodée, consommation des nitrates (par les végétaux et les microorganismes des sols),
- Fixation des berges.

Espèces associées aux milieux humides : de haut en bas le Cuivré des marais, l'Aconit Napel et la Reine de Prés.

Riches en insectes, ces milieux servent de refuge, lors des fauches par exemple, à de nombreuses espèces d'oiseaux et jouent un rôle déterminant dans le fonctionnement de l'écosystème aquatique (invertébrés, zones de frayères,…). Les mégaphorbiaies linéaires jouent aussi un rôle de corridor et constituent un réseau de végétation dense pour la libre circulation des espèces.

Enfin, ces mégaphorbiaies contribuent à la diversité de nos paysages.

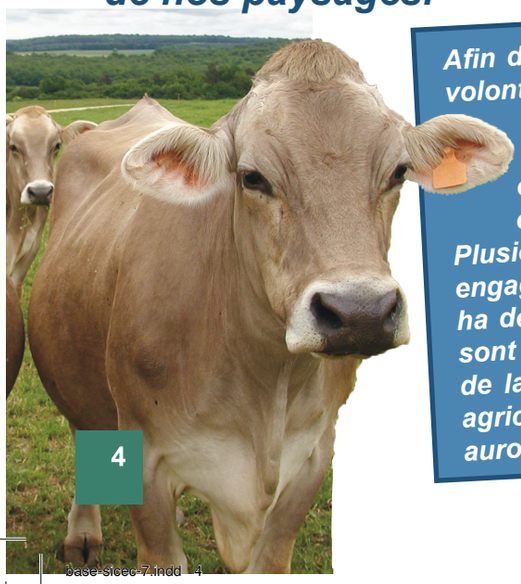

Afin de soutenir les agriculteurs qui s'engagent volontairement dans la préservation des milieux humides, des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (aides européennes de la PAC) ont été mises en œuvre dans le cadre du Contrat Sequana. Plusieurs exploitations agricoles se sont déjà engagées dans la protection de plus de 641,5 ha de milieux humides ! Cette année, les MAEC sont ouvertes sur les territoires de la Seine Aval, de la Laigne et la Petite Laigne. Ainsi, tous les agriculteurs sur le périmètre du contrat Sequana auront pu bénéficier de ces mesures.

base-sicec-7.indd 4 01/03/2018 14:41

La fauche avec exportation, une activité essentielle pour leur préservation

Mégaphorbiaie à Reine des Prés, Saint-Germain 2012

Mégaphorbiaie sous peupleraie à Vanvey

Mégarphorbiaie à Reine des Prés au bord d'un bras mort de la Laigne, Chaume-les-Baigneux, 2017

Pour rester des milieux « ouverts » et ne pas redevenir petit à petit des forêts, les mégaphorbiaies nécessitent d'être entretenues par des débroussaillages suivis de fauches exportatrices bisannuelles ou trisannuelles.

Il est nécessaire d'effectuer une fauche une fois tous les deux ou trois ans, au cours d'une année où les conditions d'humidité permettent aux engins agricoles d'effectuer la fauche, le fanage, l'andainage et le ballotage. La gestion de cet habitat nécessite également l'exportation du produit de fauche. L'absence de gestion favorise l'envahissement de celles-ci par les ligneux et relance la compétition entre espèces.

PRATIQUES FAVORABLES

- Les sols de ces prairies sont très sensibles au tassement : il est important de n'intervenir avec des engins que quand le sol est suffisamment portant.
- Privilégier la fauche tardive, pour permettre aux espèces d'accomplir leur cycle de vie.
- Ne pas fertiliser.

La préservation des mégaphorbiaies et les pratiques agricoles sont complémentaires !

Les atteintes aux prairies humides sont à proscrire : ci-dessus : remblaiement et retournement d'une prairie en bord de cours d'eau

A ÉVITER

- Intensification des pratiques agricoles : ne laissant plus place aux zones de transition.
- Fauches trop fréquentes ou précoces.
- Assèchement par drainage, comblement.
- Eutrophisation des cours d'eau.
- Changement d'usage : mise en culture, plantation de peupliers ou résineux.

base-sicec-7.indd 5 01/03/2018 14:41

L'ACTU' DU CONTRAT SEQUANA

Lors des crues de janvier dernier, le niveau des cours d'eau situés sur le territoire du Syndicat Mixte Sequana a fortement augmenté, au point d'inonder les champs, les prés, mais aussi plusieurs routes et bâtiments !

Les locaux du Syndicat n'ont malheureusement pas été épargnés ; une dizaine de centimètres d'eau a été mesurée dans les bureaux situés au rez-de-chaussée tandis que le niveau dans les garages et ateliers a été évalué à 1m20 environ.

Une bonne anticipation de la part du personnel a permis de minimiser les dégâts, la majeure partie du matériel ayant pu être surélevée avant que l'eau ne pénètre dans les bâtiments.

Les neuvièmes Récid'Eau se sont déroulés a Sens du 25 au 28 janvier 2018. Cette manifestation, organisée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie en partenariat avec la ville de Sens et la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, regroupe un grand nombre de structures concernées par les problématiques liées à la gestion de l'eau sur le territoire du bassin de la Seine amont (associations, lycées agricoles, Chambre d'Agriculture, Fédération de Pêche, syndicats de rivières etc…) et a pour vocation de sensibiliser grand public et scolaires à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

Le Syndicat Mixte Sequana a pris part à cet événement en proposant sur son stand diverses animations ; découverte du cycle de l'eau, maquette pédagogique, jeu sur les différentes espèces piscicoles et sur la consommation d'eau.

Au total, plus de 1 500 élèves de tous niveaux ont été accueillis les deux premiers jours et près de 1 300 visiteurs ont parcouru les allées du salon le week-end.

base-sicec-7.indd 6 01/03/2018 14:41

Mots mélangés

Essayer de repérer dans la grille les mots de la liste. Ils peuvent se lire verticalement, horizontalement ou même en diagonale. Ouvrez bien vos yeux pour tous les trouver !

AFFLUENT
AGRICULTURE
AGRION
AMENAGEMENT
AMONT
ANIMATION
ASSAINISSEMENT
AUBE
AVAL
BERGES
BREVON
CHABOT
CHATILLONNAIS
COLLECTIVITE
COMMUNICATION
CONTINUITE
CONTRAT
CRUE
CYCLE
DEBIT
EAU
ECOLOGIE
ECREVISSE
EMBACLE
EROSION ETANG
ETUDES
FRAYERE
HYDROMORPHOLOGIE
LAIGNE
LAMPROIE
MEANDRE
MILIEUX
MOULIN
NATURE
OURCE
OUVRAGE
PECHE
POLLUTION
PRESERVATION
RADIER
RESURGENCE
RIVIERES
RUISSELLEMENT
SEDIMENTS
SEINE
SEQUANA
SYNDICAT
TRUITE
VALLEE

F	P	R	I	V	I	E	R	E	S	S	B	I	G	A	S	D	C	Z	R	U	A	E	N	H	L	Q	A	O	N	Y	J	D	S
T	D	R	S	R	V	U	I	P	M	B	N	N	D	Q	E	P	R	E	S	U	R	G	E	N	C	E	B	O	Q	W	C	C	I
C	H	M	E	G	T	R	D	D	L	A	V	A	M	V	D	Z	S	E	D	R	F	T	G	Y	H	U	I	J	I	K	O	L	P
P	M	Y	R	S	N	J	K	L	I	O	P	M	R	R	I	T	G	G	B	H	Y	T	E	S	D	T	K	G	D	E	R	Y	U
G	J	E	R	D	E	Z	F	C	R	U	E	C	U	U	M	I	L	I	E	U	X	P	L	D	A	R	X	L	A	I	G	N	E
S	T	L	J	C	V	R	O	U	H	F	R	N	Z	X	E	S	S	A	X	D	E	R	T	C	Y	H	B	U	I	J	N	K	L
A	I	M	R	B	U	M	V	B	T	P	C	J	J	O	N	F	C	V	B	D	R	E	I	Q	W	A	B	I	J	N	B	V	F
Z	K	U	J	L	F	C	E	A	W	K	H	Z	E	R	T	I	O	P	E	H	B	N	X	C	C	E	K	N	L	O	Y	M	B
N	O	L	Y	E	D	C	V	G	T	N	A	H	B	I	S	G	N	B	R	D	U	E	S	X	C	G	U	A	G	P	P	N	A
T	D	U	T	I	I	K	R	F	V	I	B	G	J	K	E	E	I	S	D	M	F	C	G	T	U	J	M	T	B	B	I	E	G
R	C	A	F	F	L	U	E	N	T	N	O	Z	Z	B	N	T	P	M	M	F	G	H	R	R	B	P	D	U	D	A	T	C	R
U	E	D	A	S	E	D	C	V	F	R	T	N	Y	H	N	K	I	O	T	G	I	O	A	P	R	O	M	R	L	J	N	S	I
I	F	X	T	N	E	M	E	L	L	E	S	S	I	U	R	I	C	E	D	D	Z	A	D	O	B	L	G	E	R	D	E	R	C
T	R	S	Q	W	X	D	E	R	T	G	V	F	R	E	E	U	J	K	C	Z	Z	C	I	B	N	L	U	L	C	L	M	F	U
E	H	Y	D	R	O	M	O	R	P	H	O	L	O	G	I	E	N	U	Y	F	F	E	E	R	N	U	B	H	O	S	E	B	L
P	R	L	L	O	T	M	R	F	B	V	C	M	S	Z	T	I	U	K	C	K	O	T	R	O	G	T	U	U	N	K	S	V	T
F	K	N	A	B	R	E	T	A	N	G	L	O	H	I	U	V	A	L	L	E	E	J	I	R	N	I	K	M	T	M	S	T	U
R	K	E	N	D	C	A	E	R	Y	Z	K	U	U	H	I	K	O	L	E	P	P	R	T	G	V	O	N	R	R	G	I	H	R
T	O	S	A	M	O	N	T	K	I	J	J	L	T	S	E	R	Q	V	U	L	G	P	V	F	F	N	D	M	A	T	N	M	E
N	U	S	U	Z	E	D	D	S	X	V	W	I	T	I	O	X	N	N	T	A	C	I	D	N	Y	S	C	K	T	Y	I	P	L
E	T	F	Q	P	G	R	O	T	P	W	P	N	G	S	Z	A	C	H	A	T	I	L	L	O	N	N	A	I	S	L	A	A	Q
M	G	E	E	H	N	E	M	E	V	L	M	O	D	E	B	T	H	N	L	X	W	P	D	D	Z	L	I	H	T	L	S	R	X
E	B	M	S	T	H	I	C	U	R	H	L	L	U	G	O	K	E	N	I	E	S	O	R	T	M	S	I	K	G	K	S	Z	V
G	N	B	P	R	R	H	R	S	T	O	M	K	V	R	H	E	R	N	M	J	U	P	E	G	A	R	V	U	O	P	A	S	Y
A	U	A	P	U	E	B	G	A	C	Q	Q	Z	U	E	M	U	O	S	N	K	A	S	Q	X	E	E	G	F	H	K	G	O	P
N	Z	C	J	R	V	E	R	E	Y	A	R	F	I	B	Y	H	S	E	O	T	I	C	O	N	T	I	N	U	I	T	E	R	U
E	S	L	A	S	F	T	Y	H	B	G	F	V	V	E	E	L	I	V	V	Z	P	O	W	Q	U	X	C	E	E	V	T	N	P
M	C	E	T	I	V	I	T	C	E	L	L	O	C	D	R	T	O	S	E	P	J	K	O	U	D	T	T	G	H	Y	A	S	D
A	R	R	Y	P	Z	A	T	H	U	J	I	K	L	M	O	S	N	J	R	L	K	E	C	R	E	V	I	S	S	E	R	H	K
F	Q	O	L	M	S	A	N	I	M	A	T	I	O	N	C	C	T	R	B	H	H	G	J	U	S	H	W	Z	E	R	F	D	C

base-sicec-74.indd 7 01/03/2018 14:44

Le Héron cendré

Ardea cinerea

Très présent le long de nos cours d'eau, le Héron cendré est un grand oiseau au plumage principalement gris. Il présente également de larges bandes noires allant des yeux jusqu'à la nuque, prolongées par des aigrettes noires (généralement plus courtes chez la femelle) et est muni d'un long bec orangé en forme de dague.

C'est une espèce assez commune que l'on retrouve dans la majeure partie de l'Europe, mais aussi en Asie et dans certaines parties de l'Afrique. Il peut vivre dans plusieurs sortes d'habitats dans lesquels il trouve de l'eau peu profonde, qu'elle soit douce ou salée.

Le Héron se nourrit principalement de poissons mais, selon l'habitat et la saison, il peut aussi manger des amphibiens, des mollusques, des crustacés, des serpents, des invertébrés aquatiques, des rongeurs ou encore des petits oiseaux. C'est un chasseur passif, qui peut rester de longs moments immobile sur la rive à attendre le passage d'une proie.

Il se reproduit une fois par an seulement, en colonies « héronnières » regroupant plusieurs nids proches dans les arbres. La femelle pond en moyenne 4 à 5 œufs qu'elle couve en alternance avec le mâle durant 25 jours environ. Les jeunes sont nourris par régurgitation directement dans le bec par les parents. Ils quittent le nid environ 60 jours après leur naissance.

L'espèce est menacée par les changements dans son habitat avec le drainage des zones humides, la déforestation et les dérangements sur les zones de nidifications. Cependant, les mesures de protection mises en place permettent de maintenir une population stable.

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

eau Seine Normandie – Agence de l'eau

pays chatillonnais en bourgogne

Mentions légales :

URL : www.contrat-sequana.fr Organisme : **Syndicat Mixte Sequana (SMS)**
Adresse : 21 boulevard Gustave Morizot – 21400 CHATILLON-SUR-SEINE Tél. 03.80.81.56.25 Fax : 03.80.91.18.58
Email : contact@syndicatsequana.fr
Responsable de publication : **Thierry NAUDINOT** – Responsable éditorial : **Lauriane PITOIZET.** Crédits photos : SMS/Marijke VERHAGEN/Piet MUNSTERMAN/Jan NIJENDIJK/Clarisse Créaphotos/Agence de l'Eau Seine Normandie/CENB/R. LECOMTE.
Date de parution : mars 2018 – Imprimerie Ramelet – Tirage 450 exemplaires sur papier recyclé. Dépôt légal à parution.

base-sicec-7.indd 8 01/03/2018 14:41